

# OBSERVATIONS PARTAGÉES

## Observé au Conseil des droits de l'homme...

### \* Consultation sur le droit au patrimoine de l'Experte indépendante dans le domaine des droits culturels

L'Experte indépendante dans le domaine des droits culturels, Mme Farida Shaheed, a organisé en février dernier, une [consultation sur l'accès au patrimoine culturel](#). Cette consultation complétait les informations recueillies auprès des acteurs intéressés par le questionnaire sur l'accès au patrimoine - en circulation depuis septembre 2010 - dans le but d'informer le premier rapport thématique de l'Experte. Ce rapport sera **présenté le 31 mai 2011** dans le cadre de la 17ème session du Conseil des Droits de l'Homme.

Un side-event sur le même thème se tiendra le **1 juin de 13h à 15h**. En plus de l'Experte, il rassemblera des représentants de l'UNESCO, de l'ICOMOS, de l'IUCN et des peuples autochtones et réfléchira sur le développement d'une approche basée sur les droits de l'homme aux questions liées au patrimoine.

[Lire le rapport de l'Experte sur l'accès au patrimoine](#)  
[L'événement parallèle au Conseil des droits de l'homme](#)

### \* Premier rapport du nouveau rapporteur sur le droit à l'éducation

Le 31 mai prochain, lors de sa 17ème session du Conseil des droits de l'homme, le Rapporteur sur le droit à l'éducation M. Kishore Singh, présentera son **rapport sur l'égalité d'opportunité dans l'éducation** (accès égal et non discrimination). Il y identifie les obligations d'agir pour promouvoir l'égalité d'opportunité et énonce les types de mesures permettant de répondre aux difficultés. Le Rapporteur annonce aussi dans ce rapport les thèmes qu'il entend étudier pour les années à venir. Ce droit demeure le droit culturel le mieux développé et le plus reconnu au sein du système international et représente une opportunité pour la démonstration de l'importance de tous les autres.

[Lire le rapport sur l'égalité d'opportunité \(en anglais\)](#)  
[Consulter la page du mandat pour voir les priorités](#)

### \* Le Rapporteur spécial sur la liberté de religion et de conviction se rapproche des droits culturels!

Lors de sa 16ème session du Conseil des droits de l'homme, le Rapporteur sur la liberté de religion et de conviction, M. Heiner Bielefeld, a présenté un rapport sur la question de la liberté de religion ou de conviction dans le contexte de l'enseignement scolaire, soulignant ainsi la forte dimension culturelle de cette liberté fondamentale.

Des membres de l'Observatoire ont saisi l'occasion pour prendre contact avec le Rapporteur, discuter avec lui des droits culturels et lui remettre une copie de la *Déclaration de Fribourg* et de son commentaire. Nous espérons voir cette collaboration se développer avec les prochains travaux du mandat!

[Lire le rapport sur la liberté de religion en milieu scolaire](#)

## N°6 mai 2011

### Nouveauté sur la Déclaration de Fribourg

Que signifie déclarer les droits culturels? Le **Commentaire article par article de la Déclaration de Fribourg** est maintenant [publié](#) et fait le point sur les questions les plus délicates. Il demeure possible à tout moment d'adhérer à la Déclaration de Fribourg!

[Adhérer](#)

### A noter au calendrier...

\* **21 mai: Journée de la diversité culturelle et du dialogue pour le développement.** Voir le programme du [festival de la diversité culturelle](#) organisé par l'UNESCO.

\* **23 mai, Genève:** Le BICE organise un congrès international sur le thème « **Le droit à l'éducation des enfants en rupture familiale et sociale** » à la maison de l'UNESCO. [Lire le programme](#)

\* **22-23 juin, Genève :** L'Experte indépendante sur l'extrême pauvreté organise une consultation de 2 jours sur les principes directeurs sur l'extrême pauvreté. Lire les [informations et les documents de référence](#) sur ce thème.

\* **Formations pour ONG accréditées:** Le bureau de liaison avec les ONG du Haut commissariat aux droits de l'homme organisera désormais des séances d'information bimensuelles. Contacter le bureau pour en savoir plus!

### A visiter sur internet!

Le Haut Commissariat aux droits de l'homme poursuit cette année une série de consultations d'experts sur **la liberté d'expression et l'incitation à la haine nationale, raciale et religieuse**. Après la rencontre européenne à Vienne (fév. 2011), la deuxième rencontre régionale a eu lieu à Nairobi, Kenya, en avril. Lire les documents et suivre les développe-

## Observé par...

### \* Le réseau des Chaires UNESCO

Les 3 et 4 mars derniers, une quarantaine de Chaires UNESCO dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie, de la paix, de la tolérance et de la bioéthique se réunissaient dans le cadre d'un colloque organisé par la *Chaire UNESCO en droits de l'homme et éthique de la coopération internationale* de l'Université de Bergame.

Pour la première fois, les Chaires se sont accordées sur des priorités dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de l'éducation sur lesquelles elles s'engagent à développer des synergies. Plusieurs de ces engagements concernent les droits culturels: droit de jouir des arts et des sciences, droit à l'éducation, observation de l'effectivité, collaboration avec les mécanismes internationaux, etc. Les deux documents ci-dessous ont été adoptés et guideront les actions communes des Chaires.

[Consulter la Déclaration de Bergame](#)

[Les engagements des Chaires: la feuille de route](#)

L'UNESCO a réitéré le rôle de la [culture dans le développement](#) lors du Sommet 2010 sur les objectifs du millénaire! Lire le [document final](#) du Sommet et visiter la page spécifique à ce thème [ici](#).

La **Convention de Faro** sur la valeur du patrimoine culturel pour la société entrera en vigueur le 1 juin prochain. Cette Convention du Conseil de l'Europe est un [instrument pionnier](#) pour la protection et la promotion des droits culturels. Voir aussi [l'ouvrage qui l'a accompagné](#).

L'ouvrage réunissant les observations contrastées des droits culturels au Maghreb et en Egypte est intégralement [disponible sur internet](#) en version française. La traduction en arabe suivra prochainement.



## Les travaux de l'Observatoire

### \* Le Français et ses langues partenaires

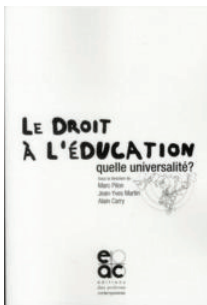
L'année 2010 a été marquée en Suisse par le XIIIème sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Montreux en octobre. Dans ce cadre était organisé des Etats généraux du Français en Francophonie, auxquels l'Observatoire de la diversité et des droits culturels a participé par l'organisation d'un atelier portant sur « *L'hospitalité politique par la langue?* ». Les riches échanges que cet événement a provoqués sont rassemblés dans le document de travail 19 ([DT 19](#)), prochainement disponible sur le site.

### \* Les pratiques esclavagistes en Mauritanie

La première étape du projet de recherche sur les pratiques esclavagistes en Mauritanie tire à sa fin. Ce projet de partenariat, liant l'Observatoire de la diversité et des droits culturels aux organisations de la société civile YAKAARE (Genève), SOS-Esclaves et Association des femmes chefs de famille (Mauritanie) et à l'équipe interdisciplinaire sur les droits culturels de l'université de Nouakchott, contribue à identifier les raisons de la persistance des pratiques esclavagiste par l'analyse des arguments culturels justifiant la mentalité derrière celles-ci. Le rapport de fin d'étape présentant les résultats intermédiaires sera bientôt disponible sur le site de l'Observatoire.

## Publiés

- \* **Le droit à l'éducation: quelle universalité?** Marc Pilon, Jean-Yves Martin et Alain Carry, Archives contemporaines, octobre 2010.



« Combinant réflexions théoriques et approches empiriques, cet ouvrage interroge l'universalité du droit à l'éducation, à travers des regards croisés sur des situations renvoyant à des contextes très différents (France, Mexique, Haïti, Vietnam, Maroc, Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Togo, Ghana, Madagascar). Riche d'une quinzaine de contributions, il aborde ces questions en trois temps : d'abord en interrogeant le concept-même de droit à l'éducation, ensuite à travers des analyses de l'effectivité du droit à l'éducation dans divers pays du «Sud», enfin en questionnant les

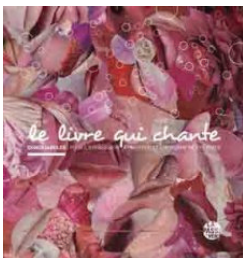
types de mesure qui en sont faits. » *Extrait de la présentation de l'éditeur.*

Pour le *Groupe de Fribourg*, Claude Dalbera et Patrice Meyer-Bisch (postface) ont participé à cet ouvrage.

[Se procurer ce livre](#)

- \* **Le Livre qui chante: Pour l'expression artistique et citoyenne des femmes.** Auteurs: collectif; préface Stéphane Hessel, postface Patrice Meyer-Bisch, éd. La passe du vent, 2011

lectif; préface Stéphane Hessel, postface Patrice Meyer-Bisch, éd. La passe du vent, 2011.



Au-delà de la monographie de l'association Conciliabule, cet ouvrage s'interroge sur la place faite, au sein des politiques culturelles publiques, aux initiatives mettant en jeu des « créations partagées » – ces projets associant amateurs et professionnels qui amènent à réviser le statut donné à l'« œuvre d'art » autant que le rôle de l'artiste dans la cité. À l'heure où la reconnaissance des droits culturels constitue un

enjeu majeur, *le Livre qui chante* plaide en faveur d'une meilleure prise en compte, au pays d'André Malraux, des exigences de la démocratie culturelle. Et vient utilement rappeler que, comme l'écrit Stéphane Hessel dans sa préface, « le matériau premier de l'art, c'est l'humain, dans toute sa richesse et sa diversité » *Extrait de la présentation de l'éditeur*

[Se procurer ce livre](#)

- \* **Orientations pour le développement de législation et de systèmes de gestion du patrimoine culturel.** Robert Pickard. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 2011.



Quelles lois les Etats doivent-ils édicter pour protéger et promouvoir leur patrimoine culturel ? Quels dispositifs administratifs peuvent-ils mettre en place pour gérer au mieux leurs politiques du patrimoine culturel ? Ce document d'orientation, révisé et enrichi, vise à donner des informations sur les bonnes pratiques en vigueur dans trois domaines essentiels: - le patrimoine architectural ; - le patrimoine archéologique ; - le patrimoine mobilier. Les approches intégrées de la conservation - notamment celles qui prennent en compte le concept global de développement durable et la

nécessité d'un engagement communautaire - sont considérées pour définir des mécanismes juridiques et institutionnels. *Extrait de la présentation de l'éditeur*

[Se procurer la publication](#)

Pour lire les numéros précédents des *Observations partagées*, consulter notre site: [www.droitsculturels.org](http://www.droitsculturels.org).

Pour des questions ou commentaires, envoyer un courriel à l'adresse électronique [iiedh@unifr.ch](mailto:iiedh@unifr.ch). Pour supprimer votre nom de la liste d'envois, affichez « Stop » en objet!



L'Observatoire de la diversité et des droits culturels est un réseau d'observations dont le siège est à l'IIEDH, en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie et les réseaux des Chaires UNESCO



IIEDH  
INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTHIQUE ET DES DROITS DE L'HOMME